

## Démontage d'arbre avec ou sans rétention

### Objectif :

- Etre en capacité de démonter un arbre avec ou sans rétention, en toute sécurité.

### Contenu :

- Rappel sur le matériel spécifique et les EPI adaptés, les principaux noeuds
- Rappel de la réglementation
- Utilisation des griffes
- La sécurité et les techniques en œuvre dans les opérations de démontage d'arbre sans rétention, et avec rétention
- Mise en application en conditions réelles de démontage

*En référence aux arrêtés des 4/08/2005 et 10/10/2008 et en application à la circulaire N°2007-5018 du 27/06/2007*

### Moyens pédagogiques :

Supports papiers, vidéoprojecteur, pratique en alternance dans la progression du stage sur sites arborés

### Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

### Intervenants :

Antoine TACQUARD ☆ Entreprise SYLVA TECHNIC ☆ WILLER SUR THUR  
David CHOLLEY, Paysagiste élagueur

### Durée : 4 Jours

### Dates :

15-16-19-20 mars 2012

### Lieu :

Gr1 : CFPPA du Haut Rhin – Rouffach + site arboré d'application (67 ou 68)

### Tarif 2012 :

<u>Statut</u>	<u>Tarif 2012</u>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *	168 €
Salariés cotisant au FAFSEA	0 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA )
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	840 €

\* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.